

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 63 (1925)
Heft: 11

Artikel: Autour du patois
Autor: Golay, J.-F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-219395>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

livrer une carte de circulation à pied, après que vous aurez, bien entendu, acquitté les droits exigés par le fisc pour l'obtention de ce permis d'aller et venir, c'est-à-dire quatre-vingts francs.

— C'est le même prix que pour un brevet de conducteur d'auto ?

— Exactement. Aller à pied est un luxe qui n'est permis qu'à des gens peu pressés, donc à des personnes qui n'ont plus leur pain à gagner ; au prix où il est, on n'a plus de temps à perdre, quel que soit le métier que l'on exerce...

— Alors, que faut-il que je fasse ?

— Allez prendre des leçons à une école de piétons.

— Mais je n'en connais pas !

— Je vous en indiquerai une, tout près d'ici.

— Alors, je vous en prie, dites-moi vite où elle perche, j'ai hâte de pouvoir circuler librement sans m'exposer à des ennuis.

— C'est dix francs.

— Quoi ?

— Le prix du renseignement que vous sollicitez.

— Ah ! très bien, pardon... Tenez, voilà dix francs.

— Allez à deux pas, jusqu'au carrefour des écrasés, vous verrez une grande affiche sur une façade blanche, c'est là.

Je m'élançai.

— Eh ! malheureux, pas à pied, vous n'en avez pas encore le droit, on croirait que vous tenez absolument à ce que je vous fasse une contravention. Prenez un taxi.

Je fis signe à un taxi dont le chauffeur me conduisit en maugréant jusqu'à l'école des piétons. Là, je lui donnai cinq francs pour la course, autant comme pourboire. Il me dévisagea avec mépris, cracha de dégoût en me regardant et bougonna :

— Cinq francs de pourboire, si c'est pas honteux ! Fauché, va, purotain, apprenti macchabée ; ne tombe jamais sous mes pneus si tu ne veux pas que je te réduise en chair à saucisse...

Je suivis pendant quelques jours les cours de l'école des piétons. Des boxeurs affectés au service de l'établissement me martelèrent les mandibules, me défoncèrent les côtes à coups de poings pour m'endurcir contre les « sinistres » éventuels et pour m'apprendre à encaisser plaies et bosses.

On m'apprit à traverser les rues en me faufilant entre les files des voitures, à ne pas perdre mon sang-froid ; à faire un testament valable. Puis je passai l'examen.

Après quoi je me rendis à la Préfecture, en taxi toujours, avec deux photographies pour carte d'identité et une demande établie sur feuille de papier timbré.

Un agent spécial numérotait mes abatis et quand la peinture fut sèche, il me lâcha dans la rue en me disant : je n'ai pas de conseil à vous donner, mais à votre place, je ferais mon acte de contrition. C'est extraordinaire comme les piétons disparaissent vite de la circulation. On ne vit jamais vieux, dans ce métier-là...

J'hésitai un instant, puis, finalement j'appelai un taxi et me fis conduire chez un marchand d'automobiles.

Et j'en achetai une pour ne plus être remarqué et pour essayer de vivre un peu plus, un tout petit peu plus longtemps. *Montenailles.*

Avec les os ! — Une jeune maman, qui n'a pas de poids chez elle, prie son voisin le boucher, de peser son petit garçon.

— Bien volontiers, madame. Il place l'enfant sur la balance, puis distraitement :

— Voilà, c'est quinze livres trois quarts... avec les os.

Entre bons amis. — Un monsieur terriblement chauve vient rendre visite à un de ses amis, et ne trouve à la maison que le fils de celui-ci, un terrible bambin de cinq ans. L'enfant se précipite vers le visiteur et lui demande :

— C'est y vrai, ce que papa disait à maman l'autre jour ?

— Quoi donc, mon petit diable ?

— Que tu te peignes avec un rasoir ! !

AUTOUR DU PATOIS



LES patois qui disparaissent ne sont pas, comme beaucoup le croient encore, du Français déformé ; mais des vestiges des dialectes romans, que le Français devait fatalement détrôner. Lorsque les Romains conquièrent la Gaule, ils envoyèrent dans toutes les provinces des préfets et des fonctionnaires latins qui avaient ordre de rédiger tous les actes publics dans cette langue ; mais ils envoyèrent aussi, et en bien plus grand nombre, des colons ; généralement des anciens légionnaires, auxquels on distribuait des terres à titre de retraite. Ces légionnaires originaires de toutes les provinces de ce vaste empire remplissaient les cadres des cohortes romaines ; qui étaient ainsi, composées d'éléments hétéroclites et où se parlait toutes les langues de l'antiquité. Naturellement, pour se comprendre ils durent créer d'eux-même un langage spécial comme s'est créé le « Sabir » que l'on parle dans les régiments coloniaux mixtes français. Un Eques devint ainsi un *caballus* : *battalia* : bataille. — *Ederé manducaré* : manger. cheval. — *Terbéararé batiéré* : battre. — *Pugna* — *Urbs villa* : ville. Je me borne à ces quelques exemples qui font deviner que par suite de chutes, d'abréviations et de désinences successives et très lentes, le latin vulgaire dont les colons romains faisaient usage, a formé divers dialectes qui, à leur tour ont disparu. Il nous en reste les derniers vestiges dans les patois modernes, que nous voyons s'éteindre pour faire place au français, qui seul a progressé. Au moyen-âge le latin vulgaire avait créé en Gaule deux langues principales dont la limite approximative était une ligne tirée de la Rochelle à Grenoble ; de chaque côté de cette ligne vivaient deux races rivales, et de mœurs et de coutumes quelque peu différentes. — Au nord, qui doit seul nous intéresser, la langue se fractionnait en quatre grands dialectes dont celui de l'Île de France est à l'origine du français d'aujourd'hui. Ce dialecte a fait tache d'huile au fur et à mesure que l'influence politique et militaire des ducs de Paris s'étendait aux dépens de leurs voisins. Paris devint la capitale d'un royaume qui finit par absorber la France entière, et à fixer des frontières qui sont à peu près, celles de l'ancienne Gaule, et naturellement le dialecte de l'Île de France s'imposa sur tout le territoire, et devint la langue nationale.

C'est donc au point de vue de l'étude historique du français, que la conservation des patois est intéressante. Malheureusement l'alphabet dont nous disposons ne permet pas de reproduire les sons tout à fait originaux qui les caractérisent, et qui rendraient le nôtre particulièrement savoureux. Il est par exemple impossible de savoir à simple lecture comment on doit prononcer ces deux mots : *Au Brachéu au* est de consonnance germanique comme dans *aus* ; quant à la terminaison *cheu* il n'existe pas à ma connaissance d'analogue en français. Il en est de même de *clia* : celle ; de *clliotze* : cloche ; *ouna trouata* : une truite, etc. Sans doute, ceux qui savent encore notre patois, si bon enfant, peuvent lire, en y mettant l'accent, le récit de la *tchèvra bliantze* qui me parait — entre nous — un pastiche de la chèvre de M. Seguin d'Alphonse Daudet ; à moins que Daudet ne l'ait prise ailleurs dans la langue d'oc, ce qui est possible. Mais lorsque les vieux — dont je suis — auront disparu, la reconstitution verbale de notre patois sera tout à fait impossible. Toutefois il y aurait un moyen : ce serait l'enregistrement phonographique. Peut-être d'autres y ont-ils déjà pensé ou l'ont-ils fait. Je ne sais ; mais c'est le procédé que l'on emploie pour conserver l'organe et le caractère des grands artistes de nos scènes modernes : ces enregistrements formeront des bibliothèques qui pourront être consultées avec fruits par les artistes de l'avenir.

Il est, nous l'avons dit, regrettable à certains égards, que le bon vieux langage qui suffisait à nos ancêtres disparaisse définitivement. Mais le même phénomène se produit partout ; et cela s'explique parce que les patois ne contenaient

qu'un nombre restreint de locutions, servant à exprimer des idées simples ; à désigner les instruments du labeur familial et les actes forcement monotones de la vie rurale et courante. — Les découvertes scientifiques modernes, les procédés industriels accélérés qui en ont découlé, la rapidité des communications, la pratique des sports, ont nécessité la création d'un nombre de mots d'expressions nouvelles considérable ; et le patois était hors d'état de se les assimiler, de les digérer, si l'on peut dire. D'autre part, les idées générales pénétrant toujours davantage les masses populaires, le goût naturel de l'homme vers le mieux, et la lecture aujourd'hui si répandue des bons auteurs a fait le reste.

Après avoir versé un pleur, et salué bien bas le dialecte qui servit à nos pères, nous devons regarder vers l'avenir ; car la nature, loin de nous avoir livré tous ses secrets, nous réserve d'autres surprises. *J.-F. Golay.*

Chez les fous. — Un aliéniste faisait visiter son hôpital. Dans le jardin, un jeune homme distingué berçait une poupée dans ses bras.

— Voici un de nos plus gentils pensionnaires ! C'est un pauvre garçon qui s'est vu refuser la main d'une charmante jeune fille qu'il adorait. Mais il se console avec cette poupée qu'il prend pour la jeune fille qu'il aurait voulu épouser.

Cependant, du fond du jardin, accourut tout à coup un fou furieux. Les gardiens parvinrent juste à temps pour l'empêcher de se jeter sur le groupe formé par l'aliéniste et ses auditeurs.

— Quant à celui-là, expliqua le médecin... c'est ce lui qui a épousé la charmante jeune fille.

LA GENERATION DES LUNETTES D'ÉCAILLE

UN observateur attentif de nos modes, de nos snobismes et de nos travers, écrit le *Temps*, M. de Trévières, vient de placer notre civilisation d'aujourd'hui sous un signe pittoresque. Il caractérise la génération actuelle en la nommant la génération des lunettes d'écaille.

C'est, en effet, une particularité très significative des hommes de ce temps. Dans tous les milieux et à tous les âges, nos contemporains recherchent les lunettes à la Chardin. On pourrait croire que l'humanité d'après guerre n'est composée que de myopes et de presbytes. Un jeune homme élégant doit se raser méticuleusement le visage, cosmétiquer vigoureusement sa chevelure pour l'aplatir et la rejeter en arrière, renoncer le plus souvent à tout couvre-chef et protéger ses yeux par deux hublots agressifs comme des phares d'automobile : tel est le portrait synthétique de l'Européen américanisé.

Il fut un temps où les chefs-d'œuvre de l'optique médicale se recommandaient par leur discrétion. On cherchait à dissimuler le plus possible les infirmités de l'œil. On portait des lorgnons légers, des lunettes à branches imperceptibles et des binocles sans monture. Les verres étaient de dimensions aussi réduites que possible. On se préoccupait de ne pas altérer le caractère d'une physionomie et l'on se pinçait le nez de la manière la plus délicate. On raillait les besicles de nos grands-mères et des vieux rats de bibliothèque. Le monocle et le face-à-main s'efforçaient de transformer en élégance mondaine une secrète servitude organique.

Aujourd'hui, de tels scrupules ne sont pas de mise. Les lunettes d'écaille à verres énormes, solidement encadrés, sont recherchées même par les jeunes gens et les jeunes filles. Nous avons créé ce type surprenant de jeune premier portant des lunettes de cantonnier.

Impressions d'une cérémonie de mariage. — C'était donc fort beau, ce mariage, et il y avait de belles toilettes ?

— Admirables, des robes d'un luxe éblouissant.

— La mariée était en blanc ?

— Naturellement.

— Et le mari ?

— Ah ! le mari, en foncé, en un ou deux mots, comme vous voudrez.